# Descriptif type : Novibat semi-libre

**Revêtement de sol PVC acoustique U2s P2 /U3 P2 en lés 2, 3 et 4 m**

Fourniture et pose d’un revêtement de sol PVC acoustique, en lès de 2 ,3 et 4 m de large, apte dans les locaux UPEC au plus classés U2s P2 E1/2 C2 et U3 P2 1/2 C2 validé par un avis technique n'n°12/13-1647 de type Novibat semi-libre.

Il associera une haute résistance au poinçonnement rémanent de 0, 15 mm et une efficacité acoustique déclarée Δ Lw = 18 dB.

Matières premières garanties sans phtalate, Novibat semi-libre sera constitué d’une structure de mousse compacte alvéolaire renforcé d’un voile de verre qui le destinera à une pose sans colle avec adhésif en périphérie et aux joints, et permettra le recouvrement des anciens supports y compris amiantés.

Il sera doté d’une couche d’usure transparente 0.35 mm, groupe T d’abrasion

Il bénéficiera d’une protection de surface OVERCLEAN pour faciliter l'entretien et d'un classement R10 pour prévenir les risques de glissance (selon la norme DIN 51130).

Le produit bénéficiera d’une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu’à 6 ans supplémentaire (1) (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant).

Les chutes de pose (2) pourront être recyclées via le programme de recyclage TOURNESOL.

Le choix des coloris se portera sur une gamme standard comportant un minimum de 15 références.

**Mode de pose**

**Pose non collée :**

Il sera maintenu en périphérie et aux joints à l’aide d’un ruban adhésif double face. Pose collée : Mise en œuvre et type de colle (Forbo Dry Tape 85) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l’Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu’implique le classement E. E1 : joints traités à froid sur support bois E2 : joints traités à froid avec calfatage des rives et des pénétrations Dans le cas d’une pose sur terre-plein, l’entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. L’entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : cordons de soudure – plinthes – formes d’appui en cas de remontées en plinthes…

**Entretien :** L’entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d’entretien du fabricant. La notice d’entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

*(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr). (2) Hors cadre amiante.*